

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **LA VILLE ADOPTE SON SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO**

**Mercredi 5 avril, les élus réunis en séance du Conseil municipal de Bayonne ont notamment voté, parmi les 52 points à l'ordre du jour, le schéma directeur du vélo qui vise à accompagner de manière encore plus volontariste le développement de la pratique du vélo. Déjà pleinement mobilisée en faveur des mobilités actives, la Ville de Bayonne a pour ambition de répondre aux enjeux de transition écologique et énergétique, mais également aux enjeux de santé et vise un report modal de 8 % en faveur des mobilités actives. Ce nouveau schéma directeur vélo permettra d'atteindre les objectifs fixés.**

Ce document stratégique et ambitieux s'articule autour de plusieurs grands objectifs en matière d'aménagement, mais aussi de santé publique, de transition et de prévention. Il vise à réduire considérablement les déplacements en voiture de 76,6 % actuellement à 52 %. Le vélo représente seulement 1,8 % des déplacements du territoire alors que 75 % d'entre eux font moins de 5 km. De plus, il dresse un constat alarmant. Les jeunes ont perdu 25 % de leurs capacités cardiorespiratoires en 40 ans et les cas de surpoids et de problèmes cardiaques augmentent. La sédentarité est désormais considérée comme la 4<sup>e</sup> cause de mortalité en France.

### **Un nouveau document-cadre en faveur des mobilités actives**

Le projet de "schéma directeur vélo" initié en 2019 permet d'accompagner de manière encore plus volontariste le développement de la pratique du vélo, en particulier celle du quotidien. Il vise également à définir les grands objectifs en coordination avec le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour, ses 161 communes membres, en prenant en compte des documents-cadres tels que le plan vélo intercommunal de 2014 ou le Plan de Mobilités Pays Basque Adour de 2021. Ce dernier document concerne 161 communes et propose une vision globale des mobilités alliant la réduction du trafic automobile, l'usage renforcé des transports en commun ainsi que les mobilités actives dont une augmentation de la part modale du vélo de 1 % à 8 % d'ici 2030.

*« Nous souhaitons développer la culture vélo à Bayonne pour toutes et tous et plus particulièrement pour les jeunes générations, car le vélo, utilisé tous les jours dans un réseau jalonné, sécurisé et entretenu, représente la meilleure réponse écologique, sanitaire et économique »,* rappelle Loïc Corrége, adjoint en charge des déplacements, de la ville cyclable et du stationnement.

- Valider le plan vélo « projeté » sur un principe de ville cyclable apaisée en accord avec le futur réseau d'itinéraires cyclables du Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour ;

- finaliser la création d'un maillage de voiries cyclables sécurisées dont la moitié environ sur des voies départementales ;
- apaiser globalement les vitesses avec la proposition dès 2024 d'appliquer une zone 30 km/h sur tout le territoire Bayonnais sauf sur les axes structurants ;
- développer l'offre en stationnement sécurisé pour le vélo ;
- appliquer un principe de secteurs d'études à objectif de baisse de trafic dans des zones où le seuil est proche de 4 000 véhicules/jour afin que les cyclistes puissent y partager la chaussée de façon sécurisée avec les automobilistes ;
- renforcer la communication et la sensibilisation auprès des publics scolaires prioritairement, mais aussi la participation des usagers des mobilités actives aux actions de la Ville de Bayonne en créant notamment une commission extramunicipale en faveur des mobilités actives.

Les aménagements ambitieux réalisés depuis le début du mandat sur Bayonne représentent la création de :

- **9 km de pistes cyclables** sur des axes structurants à trafic important ;
  - **32 km** de zones 30 ou zones de rencontre ;
  - **176 places** de stationnement vélo dans **5 nouveaux abris** ;
  - **350 nouveaux supports vélo** ajoutés aux 450 existants, pour un total de 800.
- Au total la Ville compte un peu plus **de 50 km de voies cyclables ou partagées**.

Ces aménagements ont donc été mis en œuvre en lien systématique avec les associations locales d'usagers des mobilités actives.

Ces aménagements expliquent l'évolution des résultats de l'enquête du Baromètre des villes cyclables avec l'attribution d'une amélioration ressentie à la Ville de Bayonne **de +25 %**.

Retrouvez [le Guide pratique du Vélo à Bayonne en ligne](#).

### **Une nouvelle offre de vélo à assistance électrique en libre-service avant l'été**

Plus de 150 vélos à assistance électrique seront déployés avant l'été à Bayonne en lien avec le Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour. Au total, 35 stations seront installées dans les différents quartiers de la ville, à proximité des équipements publics. La tarification et les conditions du service seront harmonisées sur les 12 villes concernées afin de faciliter le maillage et l'usage.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - [presse@bayonne.fr](mailto:presse@bayonne.fr)